

COMMUNIQUÉ DE PRESSE ADEME Bretagne

Rennes, le 17 juin 2021

Une panoplie complète d'appels à projets pour développer l'économie circulaire en Bretagne

L'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits, biens et services, vise à :

- augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources ;
- diminuer l'impact sur l'environnement ;
- développer le bien être des individus¹.

Le renforcement et le développement de l'économie circulaire constitue ainsi depuis de nombreuses années une mission essentielle de l'ADEME, opérateur de l'État pour la transition écologique.



L'économie circulaire est également un axe majeur du volet écologique du plan France Relance, ce qui complète les dispositifs d'aides pour financer des opérations locales portées par les collectivités et les acteurs économiques.

Dès à présent, pas moins de **5 appels à projets sont ouverts aux collectivités et entreprises bretonnes !**



¹ <https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.bretagne.ademe.fr

Contacts presse

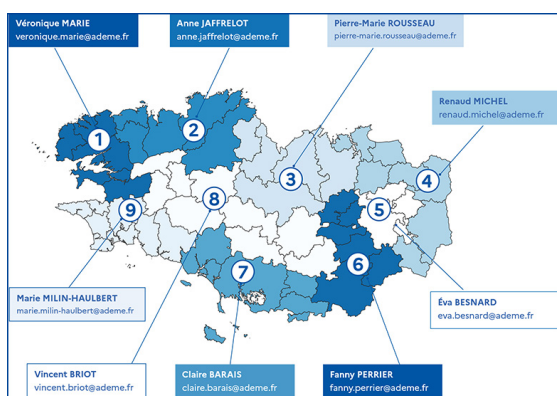
ADEME Bretagne

Horizon Public Conseils

Claire Schio – ☎ 02 99 85 87 06 / ✉ claire.schio@ademe.fr

Pierre Chapsal – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org

- Appel à projets « **Réemploi, réutilisation et réparation** »
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210520/reemploinv2021-113>
- Appel à projets « **Tri à la source des biodéchets** »
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210426/biodechets2021-90>
- Appel à projets « **Plan biogaz, investissement méthanisation** »
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210511/metha2021-104>
- Appel à projets « **Déconditionneur, hygiénisation** »
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210506/decondhyg2021-100>
- Appel à projets « **Idées et projets Économie circulaire 2021** »
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210511/ecocirc212021-102>



Et pour aider et accompagner les porteurs de projets au plus près du terrain, **9 correspondants territoriaux** ont été mis en place !

N'hésitez pas à les contacter pour obtenir des informations et un appui sur les différents dispositifs proposés aux collectivités et entreprises de notre région.



« En Bretagne, l'ADEME se mobilise en faveur de l'économie circulaire », par Pierre-Marie-Rousseau, coordinateur du pôle Déchets et économie circulaire à l'ADEME Bretagne

De l'achat responsable aux activités de recyclage en passant par l'écoconception et le réemploi, l'ADEME se mobilise pour accompagner l'ensemble des acteurs (entreprises, associations, collectivités locales) et accélérer la transition écologique de nos modes de production, de vie et de consommation.

Mieux produire, moins jeter, réemployer et recycler davantage ! Tels sont nos objectifs, renforcés par le plan France Relance qui nous donne des moyens supplémentaires pour aider les porteurs de projets bretons.

Pour cela, nous proposons de nombreux appels à projets thématiques : écoconception des produits et services, biodéchets, réemploi-réutilisation-réparation, sans oublier la thématique « plastiques » qui constitue un de nos projets phares. Et les activités de tri et de recyclage peuvent également être accompagnées.

Pour consulter nos appels à projets et nos dispositifs d'accompagnement, rendez-vous sur notre plateforme de services <https://agirpourlatransition.ademe.fr> ou contactez notre équipe à la Direction régionale de l'ADEME Bretagne.



Pour en savoir plus

- Sur l'économie circulaire : <https://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>
- Sur les déchets et l'économie circulaire en Bretagne : <https://bretagne.ademe.fr/retours-dexperience/dechets-et-economie-circulaire>

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.bretagne.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Bretagne

Horizon Public Conseils

Claire Schio – ☎ 02 99 85 87 06 / ✉ claire.schio@ademe.fr

Pierre Chapsal – ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org